

# **Mémoire de consultation pour le budget de 2017**

Préparé par le Conseil canadien des affaires

Le 5 août 2016

À travers le monde, les pays sont aux prises avec une incertitude et une instabilité économique accrues.

La crise financière mondiale de 2008-2009 a laissé dans son sillage une hausse de l'endettement, une faible croissance et une montée du protectionnisme. En même temps, un conflit sectaire, la violence et le terrorisme ont attisé l'isolationnisme et la peur de l'immigration. Le Canada, toutefois, a échappé dans une large mesure à ces forces négatives. Notre pays a une réputation bien méritée de saine gestion financière, de stabilité financière, d'inclusivité et d'ouverture sur le monde.

Le budget de 2017 offre au gouvernement fédéral une excellente occasion de faire fond sur les forces économiques et sociales de notre pays pour faire du Canada un pôle d'attraction pour le commerce, l'investissement, l'innovation et les gens. Afin de promouvoir une croissance durable et inclusive, nous recommandons ce qui suit :

### **Faire du commerce le moteur de la croissance**

La participation du Canada à l'économie mondiale, facilitée par des accords commerciaux régionaux, bilatéraux et multilatéraux, nous assure une prospérité et une qualité de vie. En période de faible croissance et d'instabilité accrue, il est crucial que le Canada mette tout en œuvre pour trouver de nouvelles clientèles pour nos exportations et de nouvelles avenues de développement économique pour nos citoyens. Le meilleur moyen d'y arriver est de faire du Canada l'un des marchés les plus ouverts sur le monde de la planète. Une politique commerciale innovatrice, qui tient compte des priorités suivantes, fera du Canada une plaque tournante du commerce et de l'investissement mondial :

*Ratifier et mettre en œuvre l'AECG et le PTP* – La mise en œuvre des accords commerciaux récemment négociés avec l'Union européenne et les membres du Partenariat transpacifique (PTP) donnerait au Canada un accès privilégié à plus de 60 pour cent de l'économie mondiale, à près de 90 pour cent des marchés d'exportation existants du pays et à trois des quatre plus grandes économies mondiales. Le Canada serait l'unique pays du G7 à avoir des accords de libre-échange avec les États-Unis, le Mexique, l'Europe et la région de l'Asie et du Pacifique.

Le Canada doit tout mettre en œuvre pour appuyer la ratification et la mise en œuvre rapide de ces accords commerciaux de classe mondiale. À long terme, la capacité du Canada de tirer profit de ces deux accords dépendra des actions concertées de promotion du commerce et des ressources prévues dans le budget en vue d'aider les entrepreneurs et les exportateurs canadiens à profiter de nouveaux débouchés élargis.

Nous reconnaissons que le succès du PTP n'est pas assuré. Pour se prémunir contre le risque d'échec ou de retard en raison de l'opposition politique aux États-Unis ou ailleurs, nous recommandons que le Canada conclue ses négociations commerciales avec le Japon. Le gouvernement fédéral devrait aussi envisager d'amorcer des négociations avec l'Association des nations d'Asie du Sud-Est (ANASE), un groupe qui compte quatre membres du PTP ainsi que des économies de marché émergentes : l'Indonésie et les Philippines.

*Élaborer une stratégie à l'égard de la Chine* – Le Canada a grand besoin d'une stratégie afin d'élargir les relations commerciales avec la Chine, le deuxième partenaire commercial bilatéral du Canada, après les États-Unis. Selon les économistes Laura

Dawson et Dan Ciuriak, un accord de libre-échange entre le Canada et la Chine générerait 7,8 milliards de dollars d'activités économiques supplémentaires en 15 ans.

Une stratégie plus globale à l'égard de la Chine prévoirait de donner suite aux engagements visant à renforcer la communication bilatérale et la coopération sur des questions comme les relations extérieures, la politique énergétique, l'agriculture et la gouvernance économique. De plus, le Canada devrait se joindre à l'Australie, au Royaume-Uni, à la France et à d'autres puissances économiques à titre de membre de la Banque asiatique d'investissement pour les infrastructures.

*Consolider le marché nord-américain* – De concert avec ses homologues américains et mexicains, le Canada doit conduire les efforts visant à consolider le partenariat nord-américain. Ce point est particulièrement important devant la montée de l'attitude réfractaire aux échanges des États-Unis, qui menace la relation mutuellement avantageuse que le Canada entretient depuis longtemps avec son plus important partenaire commercial.

La prospérité nord-américaine peut s'améliorer en modernisant les frontières grâce à l'adoption de la traçabilité des produits guidée par les données, à l'amélioration de la communication de l'information en échange d'avantages accrus pour les « négociants dignes de confiance » et aux investissements dans des infrastructures frontalières essentielles.

### **Bâtir la main-d'œuvre la plus compétente au monde**

La réussite du Canada dépend des connaissances et des compétences de sa population. À l'heure où le contexte économique mondial est incertain, le gouvernement fédéral doit travailler étroitement avec d'autres ordres de gouvernement pour tirer le meilleur parti de nos gens de talents et attirer des personnes compétentes venant d'ailleurs. Le Canada devrait s'efforcer d'être un pôle d'attraction pour les personnes les plus compétentes, créatrices et entrepreneuriales du monde.

L'une des principales priorités consiste à aider les jeunes Canadiens à réussir leur passage des études au marché du travail. Grâce à la Business/Higher Education Roundtable, certains des principaux employeurs du Canada forment des partenariats avec des universités, des collèges et des écoles polytechniques partout au pays pour offrir un large éventail de possibilités d'apprentissage par l'expérience qui préparent les étudiants et les diplômés à entamer une carrière intéressante et stimulante. Outre ces efforts, les gouvernements doivent faciliter la tâche aux entreprises et aux établissements d'enseignement qui veulent faire venir les meilleurs talents de l'extérieur du pays au besoin.

### **Innover grâce aux partenariats**

Il est crucial, pour la croissance économique et la prospérité du pays, de favoriser davantage l'innovation au Canada. Les dirigeants d'entreprise le savent et ils sont déterminés à aider le gouvernement à passer à l'action.

Le Programme d'innovation du gouvernement fédéral devrait veiller à l'harmonisation et à la coordination d'un certain nombre de facteurs qui contribuent à la croissance économique du pays. Pensons aux programmes qui procurent des capitaux et du soutien aux entrepreneurs, aux politiques qui incitent les jeunes entreprises et les petites

entreprises à prendre de l'expansion au Canada et à la simplification du soutien fédéral à la recherche et au développement en entreprise, notamment le crédit d'impôt pour des activités de recherche scientifique et de développement expérimental. Dans certains cas, il est préférable que le gouvernement reste à l'écart et laisse les propriétaires d'entreprises décider par eux-mêmes où investir dans de nouveaux produits ou processus et de quelle manière le faire.

Il est essentiel d'avoir des objectifs communs et des partenariats solides avec le milieu des affaires, le monde de l'éducation et la société civile, ainsi qu'avec les provinces, les territoires et les municipalités. Là aussi, la Business/Higher Education Roundtable peut jouer un rôle, en intensifiant la collaboration et en mettant à profit les forces de nos entreprises et de nos établissements d'enseignement post-secondaire de classe.

### **Prosperer dans une économie à faible émission de carbone**

Créer une économie à faible émission de carbone est à la fois nécessaire et possible. Les dirigeants d'entreprise au Canada sont favorables à la tarification du carbone afin que notre pays prenne un engagement responsable à l'égard des efforts mondiaux de réduction des émissions de gaz à effet de serre.

Le gouvernement fédéral devrait travailler avec les provinces pour établir une approche nationale en matière de changements climatiques qui est efficace et économique. Il faut autant que possible éviter la création d'un amalgame de systèmes de tarification du carbone. La politique climatique du Canada doit aussi être harmonisée avec celles de nos principaux compétiteurs afin que les emplois et les investissements ne s'envolent pas tout simplement vers des pays plus permissifs, sans réduction nette des émissions de carbone.

De nouvelles avancées novatrices dans les technologies propres faciliteront et favoriseront la transition vers une économie à faible émission de carbone. Ces avancées aideront le Canada à atteindre ses cibles d'émission tout en stimulant la création et la croissance de nouvelles entreprises. Le pays deviendra ainsi un chef de file dans l'innovation et les technologies propres. Les gouvernements peuvent accélérer la transition vers un avenir à faible émission de carbone en veillant à ce que les recettes de la tarification du carbone soient compensées par une réduction des autres impôts et en offrant des incitatifs financiers pour le développement et l'adoption de technologies à faible émission de carbone.

### **Tirer parti des investissements dans l'infrastructure**

Une économie concurrentielle a besoin d'infrastructures de calibre mondial afin de relier les entreprises à des clients partout dans le monde. Le budget de 2016 prévoit un investissement de 120 milliards de dollars en infrastructure sur 10 ans. Pour faire en sorte que ces dépenses aient un effet mesurable sur l'économie canadienne, nous recommandons ce qui suit :

*Donner la priorité aux projets qui ont une incidence directe et mesurable sur l'économie canadienne* – Pensons aux projets propres à accroître la productivité ou le commerce, comme des investissements dans les ports, les voies ferrées, les routes et les aéroports. Vu l'importance du secteur de l'énergie dans l'économie canadienne comme source d'emplois et de recettes fiscales, l'infrastructure qui permet de transporter nos ressources naturelles jusqu'aux côtes doit figurer en tête des priorités.

*Appuyer les partenariats public-privé (PPP)* – Le Canada a une longue expérience de PPP fructueux : 236 projets sur 22 ans, d'une valeur totale de 94 milliards de dollars. Bien conçus, les PPP peuvent avoir pour résultats d'importantes économies de coût et de temps dans la construction, une plus grande attention à la minimisation des coûts d'exécution d'infrastructures pendant la durée de vie des biens et une réduction du fardeau du risque pour les gouvernements.

*Instaurer une approche utilisateur-payeur pour l'infrastructure* – Les frais d'utilisation permettent aux municipalités de payer pour de nouvelles infrastructures et réduisent les demandes de financement faites au gouvernement fédéral. En outre, l'approche utilisateur-payeur fait en sorte que la planification et l'utilisation de l'infrastructure sont efficaces.

*Créer des entités pour l'évaluation des projets d'infrastructure de grande envergure* – Nous appuyons la recommandation de Philip Bazel et de Jack Mintz visant à créer des entités indépendantes pour l'évaluation des projets de grande envergure. Ces institutions élaboreraient un processus commun pour évaluer et ordonner des priorités concurrentes en matière d'infrastructure afin de maximiser l'efficacité de la dépense et de minimiser le gaspillage.

*Fournir des ressources adéquates aux processus de réglementation et de consultation* – Comme le gouvernement souhaite que des processus de réglementation et de consultation solides précèdent l'approbation des projets d'infrastructure importants, il est important que le financement soit suffisant et conditionnel à l'aboutissement de ces processus en temps opportun.

## **Saine gestion financière**

Selon une étude de McKinsey & Company, la dette totale des particuliers, des entreprises et des gouvernements de la planète est passée de 142 mille milliards de dollars à 199 mille milliards de dollars (américains) depuis la crise financière mondiale. Cette augmentation rapide de l'endettement représente un risque important pour la stabilité financière mondiale.

Dans ce contexte incertain, une gestion financière prudente permettrait au Canada de se démarquer des autres économies avancées, en créant un environnement stable, stable, propice à l'investissement et à la création d'emplois. À court terme, un déficit peut aider à stimuler la croissance, mais nous recommandons que le gouvernement fédéral se fixe l'objectif d'avoir un rapport dette-PIB de 25 pour cent d'ici 2021. Parmi les avantages, mentionnons que le gouvernement serait ainsi mieux en mesure de réagir advenant un autre ralentissement mondial significatif et que les enjeux à long terme du vieillissement de la population seraient pris en compte.

## **Réformer la fiscalité pour l'adapter au XXI<sup>e</sup> siècle**

Un régime fiscal concurrentiel peut renforcer la capacité du Canada d'attirer des emplois et des investissements. Après une décennie marquée par une réduction du fardeau fiscal sur l'investissement des entreprises, le Canada a récemment perdu du terrain sur le plan de la compétitivité fiscale. En 2012, selon le Global Tax Competitiveness Report, le Canada avait le 19<sup>e</sup> fardeau fiscal le plus élevé sur les nouveaux investissements des entreprises parmi les 34 pays de l'OCDE. En 2014, le Canada occupait le 14<sup>e</sup> rang,

principalement en raison des importantes réformes que d'autres pays ont mises en place.

Pendant ce temps, des révisions sporadiques du régime fiscal canadien au cours des 50 dernières années ont mené à un code des impôts de plus en plus lourd et de moins en moins efficient. Un récent sondage de PwC mené auprès de 89 grandes sociétés canadiennes a montré qu'en moyenne, elles emploient l'équivalent de 19 personnes à temps plein et dépensent 4 millions de dollars annuellement pour se conformer au régime fiscal du Canada. De plus, collectivement, ces sociétés ont payé 68 impôts, frais et autres paiements différents aux trois ordres de gouvernement au Canada.

En simplifiant et en modernisant le code des impôts, le Canada pourrait encourager de nouveaux investissements, favoriser la création d'emploi et réduire considérablement les coûts qu'impose l'administration du régime fiscal aux gouvernements. Les objectifs généraux de réformes au régime fiscal devraient être de réduire les avantages fiscaux, d'élargir l'assiette fiscale et de réduire les taux pour que le Canada devienne une destination de choix pour l'investissement.

La numérisation de l'administration des impôts devrait être un élément important de la réforme fiscale. Les gouvernements partout dans le monde cherchent à augmenter leurs recettes et à gagner en efficacité en adoptant des plateformes numériques pour recueillir et analyser en temps réels des renseignements fiscaux. Le gouvernement fédéral peut jouer un rôle de chef de file en consultation étroite avec le milieu des affaires pour créer un régime numérique d'administration de l'impôt plus efficient et moins coûteux.